

HALL A2
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° A2-601 au 6^{ème} étage

ENTRÉE	2.81 m²
SÉJOUR/CUISINE	24.00 m²
CHAMBRE 1	11.92 m²
CHAMBRE 2	10.02 m²
SALLE DE BAINS	5.57 m²
WC	1.90 m²
CELLIER	1.56 m²
RANGEMENT	1.42 m²
DEGAGEMENT	5.45 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	64.65 m²
BALCON	5.60 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	70.25 m²

LEGENDE

AP	Allège pleine		Sèche serviette
AV	Allège vitrée		Radiateur
VR	Volets-roulants	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave vaisselle
////	Soffites	LL	Lave linge
PL	Placard	C	Cuisson
ETEL	Espace technique électrique du logement	TRI	Tri sélectif
----	Retombée de poutre	LC	Linéaire complémentaire



Fenêtre



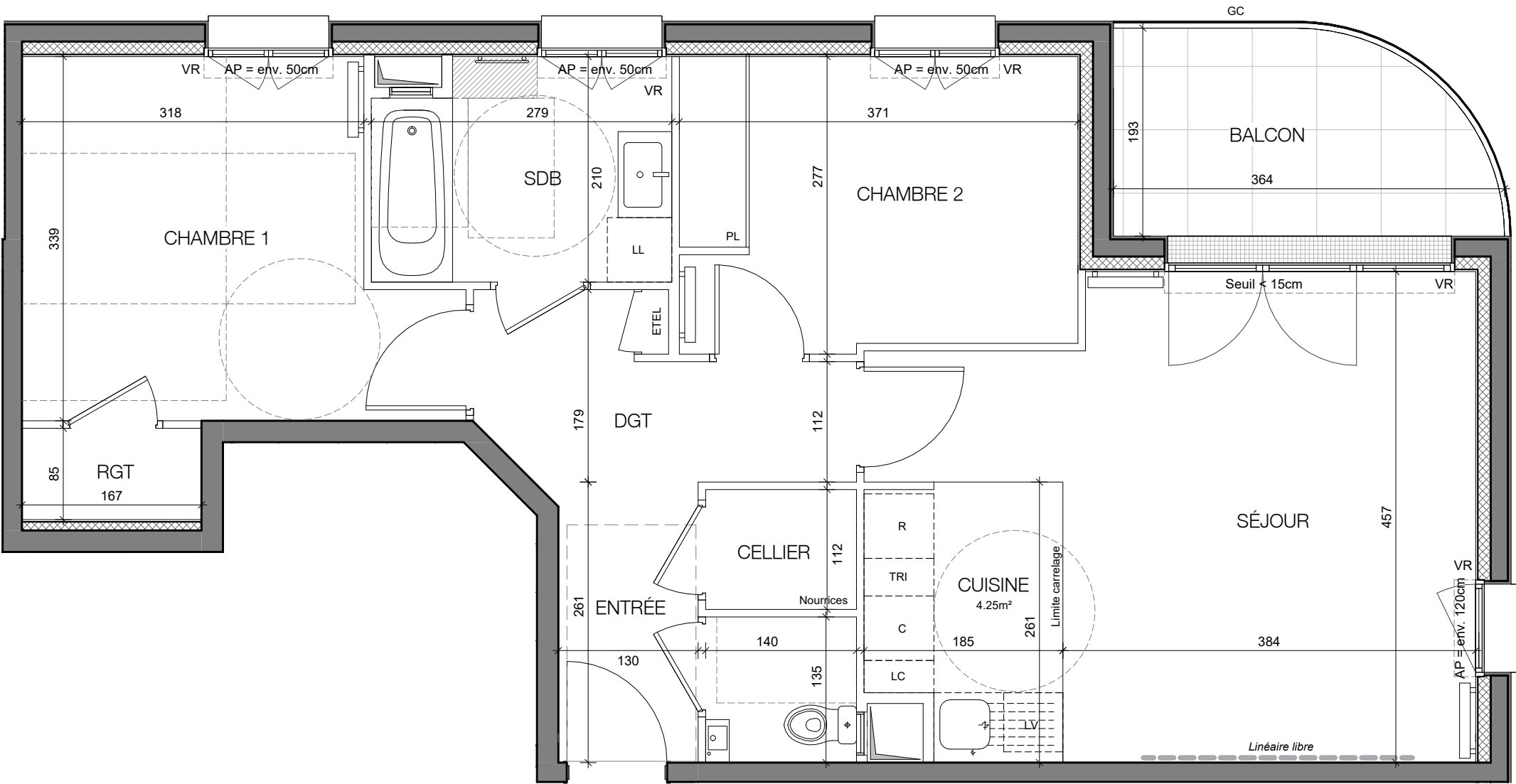
Porte fenêtre

Indice A Juillet 2025

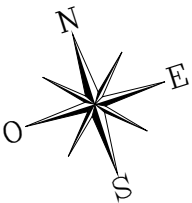
Echelle: 1/50



OAW Architectes



A2-601



Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF

PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »